

Séminaire de formation continue

# Développer la coopération

Transformer les obstacles

Niveau 1 : 27 -28 septembre 2021

Niveau 2 : 10 - 11 janvier 2022

## Contenu

Il ne suffit pas de réunir des personnes autour d'une mission et de leur assigner une fonction pour faire une équipe. La coopération dépend avant tout de la qualité des relations interpersonnelles et intergroupes au sein d'un réseau ou d'une organisation. La subjectivité, les valeurs, les émotions y jouent un rôle central et peuvent permettre à chacun et chacune de donner le meilleur de soi ou, au contraire, d'aller jusqu'à empêcher les membres d'une équipe de travailler ensemble.

Les deux premiers jours (niveau 1) de formation sont consacrés à la connaissance des obstacles à la coopération selon la Thérapie sociale<sup>1</sup> et à une découverte de ses propres qualités et obstacles en lien avec la coopération.

Les deux jours suivants (niveau 2) sont consacrés à la transposition des apprentissages théoriques et personnels dans la pratique. On y découvre les pistes concrètes et les outils d'animation permettant de renforcer la cohésion, la créativité et l'intelligence collectives des groupes et des équipes.

## Objectifs

Le niveau 1 permet aux participant-e-s de :

- S'approprier une définition pratique et concrète de la coopération en situation de travail
- identifier les différentes catégories d'obstacles relationnels qui interviennent dans les collaborations au travail
- mieux connaître ses propres obstacles à la coopération avec les autres

Le niveau 2 permet de :

- poser un cadre permettant d'aborder les difficultés à coopérer au sein d'un groupe
- maîtriser quelques outils de base pour reconnaître et agir sur les obstacles collectifs à la coopération
- intégrer dans sa posture professionnelle les éléments acquis lors de la formation

## Approche pédagogique

En partant des expériences et du vécu des participant-e-s et d'une confrontation enrichissante de leurs points de vue, un processus coopératif basé sur la Thérapie sociale leur permettra d'explorer les obstacles à la coopération, d'un point de vue théorique comme d'un point de vue personnel. Il sera complété d'apports conceptuels et, dans les deux jours suivants, du cadre et des outils permettant de renforcer la coopération de manière concrète. Une bibliographie est également distribuée dans les supports de cours, permettant d'approfondir les connaissances dans le domaine.

Il est possible de s'inscrire pour les 4 jours ou pour les 2 premiers seulement. Dans ce cas, la formation pourra être complétée ultérieurement sans répéter le premier niveau.

Tous les participants ayant effectué le niveau 1 peuvent suivre plus tard le niveau 2 sans refaire le premier niveau.

## Public cible

Tou-te-s les professionnel-le-s intéressé-e-s par la coopération au travail et souhaitant dépasser les obstacles qui l'en empêchent, les responsables RH et managers qui désirent améliorer le climat et le bien-être des personnes et des équipes et toute personne à la recherche de moyens pouvant favoriser la coopération et la cohésion des équipes.

## Responsable

Prof. **Tania Ogay**, Professeure associée en anthropologie de l'éducation et de la formation, Université de Fribourg

## Intervenants

**Nicole Rothenbühler**, lic. rer. pol., formatrice-superviseur en Thérapie Sociale TST, Institut Charles Rojzman

ou

**Igor Rothenbühler**, lic. phil., formateur-superviseur en Thérapie Sociale TST, Institut Charles Rojzman

## Date et lieu

**Niveau 1 : lundi 27 et mardi 28 septembre 2021, 9h15-17h00**

**Niveau 2 : lundi 10 et mardi 11 janvier 2022, 9h15-17h00**

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 560.- par niveau

CHF 990.- pour une inscription simultanée aux deux niveaux

## Nombre de participant-e-s

Le nombre de participant-e-s est limité à 20 personnes pour favoriser l'interaction.

## Délai d'inscription

27 août 2021 ou 10 décembre 2021

Inscription en ligne > [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation. L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement.

## **Inscription et organisation**

Service de la formation continue

Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 300 73 39

E-mail: [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)

[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)